



Glaire et la Presqu'île

Février 2018

Flash-info n° 117 de la Commune de **Glaire**

Imprimé par nos soins



Edito du Maire

Le printemps approche et nous nous préparons à vivre d'avantage à l'extérieur de nos habitations. C'est pourquoi, je rappelle quelques règles élémentaires pour **bien vivre ensemble**.

En agglomération:

- S'assurer que nos véhicules, matériels et engins qu'ils soient agricole ou d'entreprise, ne sont pas en stationnement gênant ou sur des espaces verts. Je rappelle également qu'un parking situé sur le domaine public n'est pas un lieu de stationnement permanent ni uniquement réservé aux riverains.
- Ne pas laisser les matières fécales de nos chiens sur le domaine public.
- Utiliser du matériel bruyant (tondeuses, tailles haies, tronçonneuses...) uniquement les jours et horaires autorisés.

Je fais appel une nouvelle fois au civisme de chacun car l'application des lois et règlements est très rigoureuse alors qu'exceptionnellement, il est de bon sens **d'y apporter quelques souplesses**.

Bonne lecture
André GODIN

Le carnaval des écoles



Un défilé avec un soleil qui ne s'est pas fait prier cette année. (voir page 2)

Maître propre = chien propre



Les crottes de chiens, matières fécales peuvent contenir des parasites transmissibles à l'homme. Si un maître irrespectueux est pris en flagrant délit de malpropreté canine, il encourt une amende variable selon les communes. A Glaire le bon sens et le civisme prévalent.

contenir des parasites transmissibles à l'homme. Si un maître irrespectueux est pris en flagrant délit de malpropreté canine, il encourt une amende variable selon les communes. A Glaire le bon sens et le civisme prévalent.

contenir des parasites transmissibles à l'homme. Si un maître irrespectueux est pris en flagrant délit de malpropreté canine, il encourt une amende variable selon les communes. A Glaire le bon sens et le civisme prévalent.

contenir des parasites transmissibles à l'homme. Si un maître irrespectueux est pris en flagrant délit de malpropreté canine, il encourt une amende variable selon les communes. A Glaire le bon sens et le civisme prévalent.

Le carnaval des écoles



Maternelle et primaire étaient au carnaval qui marque la coupure particulièrement satisfaits, puis-
rendez-vous pour le carnaval des du 2ème trimestre avant les va- que tous les élèves, sans excep-
écoles. Toutes les classes se sont cances de février-mars. Contraire- tion, ont pu défiler dans les rues,
retrouvées vendredi 23 février ment aux années 2016 et 2017, la manifestant leur joie de vivre dans
après-midi dans la cour de l'école, météo plus clémente avait invité le des déguisements et des moyens
puis dans le village sous un soleil soleil qui ne s'est pas fait prier. Le de déplacement inattendus et très
radieux. Chaque année les profes- corps professoral et sa directrice, colorés.
seures des écoles organisent le madame PONCHAUT était

Rentrée de septembre 2018



Votre enfant aura 3 ans pendant l'année 2018, inscrivez le à l'école maternelle pour la rentrée de septembre. Présentez vous à la directrice avec:

Le livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance et une carte d'identité

Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Rappel: l'instruction est obligatoire à partir de **6 ans**. Les enfants sont inscrits à l'école élémentaire à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de **6 ans**

Santé: l'hôpital de Sedan menacé de fermeture



A l'appel du comité de défense de l'hôpital pour manifester leur crainte présents. Le conseil municipal, l'hôpital, 150 personnes s'étaient d'une fermeture programmée de soucieux de la qualité de vie des rassemblées le 1er février à l'am- l'établissement qui présente un habitants, délibérera pour faire part phithéâtre « Pierre Mendès Fran- déficit de 3.5 millions d'euros sur de son inquiétude au préfet. ce » à Sedan avant de se retrou- l'exercice 2017. De nombreux **Prochaine manifestation lundi**
ver le 12 février à 12h devant l'hô- Glairois avec leur maire étaient **12 mars à 12h devant l'hôpital**

Vacances de février: animation communale



Les « vacances » un mot qui n'a pas la même signification pour tous les parents. Pour en soulager certains, Des conseillers municipaux aidés de parents organisent un atelier différent à chaque courte

période de vacances. L'animation de février mars a porté sur la confection de masques de carnaval. Nos jeunes talents peuvent être fiers de leurs résultats. Merci à celles et ceux qui portent ces initiatives



Eaux pluviales: une compétence qui échappe aux communes

La loi « NOTRE » impose le transfert obligatoire à la communauté d'agglomération de la compétence assainissement qui inclut eaux usées et eaux pluviales. Les élus s'inquiètent d'une telle décision qui réduira les ressources de la commune sans diminuer les



heures des agents affectés à cette tâche. Qu'en sera-t-il de la réactivité des nouvelles recrues d'Ardenne Métropole et quelle conséquence sur nos impôts? Les élus délibéreront pour adresser une motion à la préfecture et à l'ensemble des communes de l'agglomération.

Ordre du jour du conseil municipal du 05/03/2018

Création d'un emploi permanent d'agent polyvalent des services techniques

Acceptation d'un chèque

Cotisation à l'épicerie solidaire Escale

Motion pour la défense du centre hospitalier de Sedan

Label « ville prudente » de l'association prévention routière

Transfert de la compétence eaux pluviales à la communauté d'agglomération « Ardenne Métropole »

Divers: Orientation budgétaire, point sur les travaux en cours

Voir le compte rendu des débats sur le site communal www.mairie-glaire.fr

Les brèves



Le parlement Européen souhaite la suppression du changement d'heure. Pour qu'elle soit effective, il faut que la commission Européenne et les états membres l'adoptent à la majorité absolue. En attendant, dimanche 25 mars, n'oubliez pas d'avancer vos horloges d'une heure. À 2h, il sera 3heures



La gendarmerie de Sedan signale deux cambriolages en plein jour à Cheveuges et Villers/Bar et deux autres cambriolages de nuit dans des commerces à Raucourt et Remilly Aillécourt. Tout véhicule suspect ou personne au comportement inhabituel, doit être signalé à la gendarmerie. Tel: 03 24 22 45 15. En cas d'urgence, composer le 17 ou le 112.



Location de jardins

Bientôt le printemps. Pour les jardiniers ou ceux qui veulent se créer un espace d'agrément, la commune met à leur disposition des terrains clos pour une période, renouvelable. Tél: 0324272653



Handi Agility

Les adhérents de l'association «Ensemble Toujours au Départ» qui participent aux championnats du monde handi agility remercient toutes les personnes qui ont permis le financement de leur déplacement. Après la médaille en bronze obtenue par Cédric Capitain et son chien Jahow aux championnats 2017 en Autriche, Cédric sera présent aux championnats de Suède en 2018.

L'A.G. de Famille Rurale

Au cours de l'A.G. de l'association « Famille rurale » qui s'est tenue le 19 février, la présidente Patricia Nicolas, a annoncé que les travaux de voirie dans la commune ne permettraient pas d'organiser la brocante qui a lieu le 1er dimanche de mai. Exceptionnellement, les adhérents seront conviés à un voyage à Dinant en Belgique.



Après la présentation des comptes en léger excédent, le maire n'a pas manqué de féliciter l'association qui compte de nouveaux adhérents.

Les rendez vous de la presqu'île

Vendredi 09 mars 2018

Randonnée - Le Mont Saint Walfroy- Bièvres

Dimanche 11 mars 2018

Salle Raymond Gourdin: brocante d'hiver (7h - 18h)

Samedi 17 mars 2018

Messe à l'église de Glaire à 18h

Samedi 24 mars 2018

SORTIE DE NUIT - DEPART 20 h - Gaufres au retour - circuit à définir

Dimanche 25 mars 2018

Marché de printemps: salle Raymond Gourdin

Vendredi 13 avril 2018

De Artaise le Vivier à Maisoncelle - crêpes à la ferme au retour

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@wanadoo.fr